



Événement : *Accident mortel*
Endroit : *Intersection Rte 337 / Rte 335, Terrebonne*
Dossier : *TRB-210818-004*
Date survenue : *2021-08-18*
Heure : *02 h 55*

Le mercredi 18 août 2021, le Service de police intermunicipal de Terrebonne/Sainte-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion est intervenu vers 02 h 55 à l'intersection des routes 337 et 335 à Terrebonne (secteur La Plaine) pour un accident mortel impliquant 2 véhicules.

Selon les premières informations, le premier véhicule une Mazda 5 circulait à haute vitesse sur la route 337 Nord et serait entrée en collision avec le deuxième véhicule une Mitsubishi Mirage qui circulait sur la route 335 Ouest et s'engageait sur la route 337 Sud. Les 2 conducteurs étaient seuls à bord de leurs véhicules respectifs. La force de l'impact a été telle que le véhicule Mitsubishi fut renversé sur son côté droit et s'est immobilisé sur un cabanon.

Le service des incendies de Terrebonne fut requis pour désincarcérer l'occupant du véhicule Mitsubishi Mirage. Ce dernier un homme de 55 ans de Saint-Calixte fut transporté par ambulance au centre hospitalier où son décès fut malheureusement constaté.

Le conducteur du véhicule Mazda 5, un homme de 30 ans de Sainte-Sophie fut également transporté au centre hospitalier pour des blessures mineures. À la suite des informations et constatations recueillies sur place, les policiers ont procédé à son arrestation pour conduite dangereuse causant la mort. Il est détenu en attente de rencontrer les enquêteurs.

Les techniciens en scène d'accident du Service de police assisté des reconstitutionnistes de la sûreté du Québec se sont rendus sur place afin d'analyser la scène et tenter d'établir les circonstances exactes de l'accident. Pour le moment, toutes les hypothèses sont considérées.

L'intersection des routes 337 et 335 est fermée dans toutes les directions et des voies de contournement sont en place.

-----Mise à jour 21-08-18---11 h 20-----

La réouverture de l'intersection est maintenant complétée. Le prévenu est toujours détenu et comparaitra au palais de justice de Laval dès que son état de santé le permettra.

L'enquête se poursuit.

-----Mise à jour 21-08-19-----

Le prévenu Michael St-Denis-Vaudry a comparu le 18 août en après-midi sous les chefs d'accusation de conduite dangereuse causant la mort, négligence criminelle causant la mort et possession de méthamphétamines. L'enquête de remise en liberté fut fixée au 19 août.

-30-